

Les manoeuvres suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 43

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les manœuvres suisses

C'est le colonel Ulrich Wille, successeur du colonel Bleuler, qui a dirigé les manœuvres du III^e corps d'armée suisse. Inutile de dire que cet officier supérieur, a été à la hauteur de ce qu'on attendait de lui. Il a l'œil à tout et sait tenir tout son monde en haleine. Aussi, dans le III^e corps y a-t-il eu une véritable émulation pour la bonne exécution des manœuvres.

Le colonel commandant de corps avait sous ses ordres un état-major avec comme chef, le colonel Eugène Borel, les VI^e et VII^e divisions et les troupes de corps, savoir : la III^e brigade de cavalerie (colonel Büel), une compagnie de maxims, le II^e régiment d'artillerie, des pontonniers, etc.

La VI^e division devait être commandée par le colonel Jean de Wattenwyl ; elle l'a été en réalité par le colonel H. Wyss, chef de la première brigade de cette division, la seconde étant confiée au colonel Hagenmacher. La VII^e division, colonel Schlatter, (13^e et 14^e brigades, colonels Sallmann et Schiess).

La division de manœuvre avait pour chef le colonel Robert Weber, ayant sous ses ordres des troupes d'origine fort diverse dont il a su tirer parti en chef expérimenté.

Elles comprenaient la VII^e brigade d'infanterie (Monsieur le colonel Ernest Wyss), une brigade d'infanterie combinée (colonel Schiessle) formée de quatre bataillons de recrues et trois de carabiniers, une brigade combinée de cavalerie avec deux compagnies de maxims, six batteries d'artillerie et un bataillon du génie.



Les attachés militaires français
aux grandes manœuvres

La direction des manœuvres et le commandement des juges de camp étaient confiés au colonel Fahrländer, commandant du II^e corps.

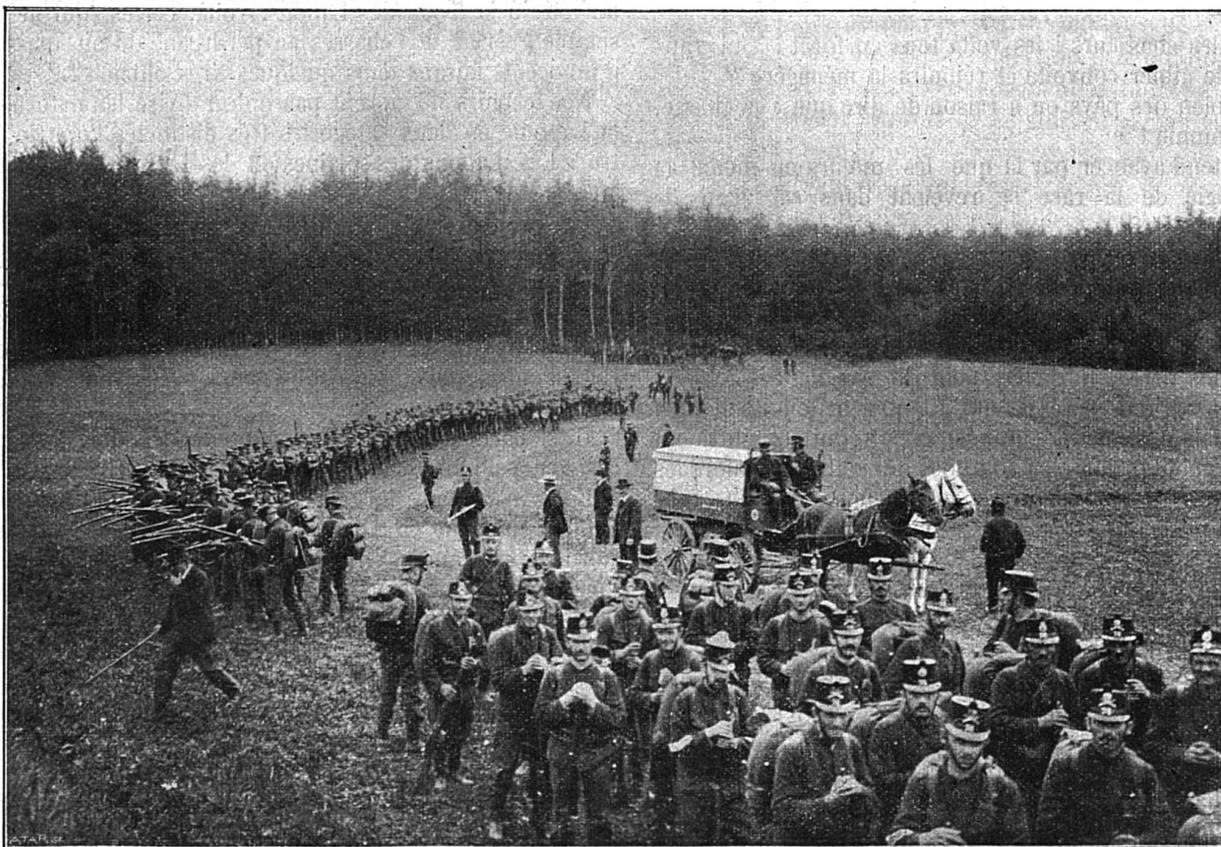
Les manœuvres, que nous ne voulons ni ne pouvons décrire ici, se sont déroulées principalement dans le pays compris entre Stein, Frauenfeld et Winterthur, sur la limite des cantons de Thurgovie et de Zurich. Le succès en a été complet.

Les manœuvres ont été suivies, cette année, par une quantité exceptionnelle d'officiers et de curieux. Elles ont été honorées de la présence de nombreux représentants des armées étrangères. Le Conseil fédéral, suivant l'usage, leur a offert un banquet, après lequel de cordiales paroles ont été échangées.

Chaque année, on peut constater des progrès dans l'armée suisse, ce qui est encore la meilleure façon de justifier les sacrifices faits par le peuple pour maintenir sa petite armée au niveau des nécessités de l'heure présente. Des exemples récents nous montrent qu'un petit peuple bien décidé et bien armé peut

se défendre contre de puissants ennemis. Pour cela le patriotisme ne suffit pas. Il faut l'esprit militaire et un armement à la hauteur des circonstances. C'est à quoi doivent tenter les efforts de tous.

(Patrie Suisse.)



Fin de bataille